



Commission européenne

Stratégie de l'UE en matière de sols pour 2030:

vers des sols sains pour les populations et la planète

17 novembre 2021
#EUGreenDeal



«Notre existence repose littéralement sur la mince couche qui se trouve sous nos pieds. Cette dernière fournit 95 % de la nourriture que nous mangeons. Le sol est un écosystème vivant qui est essentiel à la vie sur la planète et est le garant de notre avenir. Il est grand temps qu'il bénéficie de la protection juridique qu'il mérite.»

Frans **Timmermans**, vice-président exécutif chargé du pacte vert pour l'Europe



«Notre ambition de rendre tous les sols sains d'ici à 2050 est essentielle pour lutter contre le changement climatique et veiller à la bonne santé de nos forêts, à la propreté de nos eaux et à la richesse, la fertilité et la résilience de nos terres. Nous prenons des mesures décisives pour protéger et améliorer cette ressource naturelle qui pourrait être perdue à jamais, ce que nous ne pouvons pas nous permettre.»

Virginijus **Sinkevičius**, commissaire à l'environnement, aux océans et à la pêche

La nouvelle stratégie de l'UE en matière de sols:



Établit un cadre et des mesures concrètes pour la **protection, la restauration et l'utilisation durable des sols**, en synergie avec les autres politiques du **pacte vert pour l'Europe**.



Définit une **vision et des objectifs** pour parvenir à des **sols sains à l'horizon 2050, en s'appuyant sur des actions concrètes d'ici à 2030**.



Annonce une nouvelle **loi sur la santé des sols** d'ici à 2023 afin de garantir des conditions de concurrence équitables et un niveau élevé de protection de l'environnement et de la santé, complétant la future loi sur la restauration de la nature.

Des sols sains sont essentiels pour parvenir à la **neutralité climatique** et à une **économie circulaire** et propre, pour enrayer la **perte de biodiversité**, pour fournir des **denrées alimentaires saines**, pour protéger la **santé humaine** et arrêter la **dégradation des terres**.

La vision de la stratégie en matière de sols à l'horizon 2050:

Tous les écosystèmes pédologiques de l'UE sont sains et plus résilients et peuvent donc continuer à fournir leurs services essentiels. Il n'y a plus d'augmentation de la surface de terres occupée et la pollution des sols est réduite à des niveaux qui ne nuisent plus à la santé humaine ou aux écosystèmes. La protection des sols, leur gestion durable et la restauration des sols dégradés constituent une norme commune.

En quoi est-ce important?

Le sol est un écosystème essentiel qui contient plus de **25 % de l'ensemble des organismes vivants de la planète**. Il fournit des denrées alimentaires, de la biomasse et des fibres et régule les cycles de l'eau, du carbone et des nutriments, rendant ainsi la vie possible. Nous devons lui accorder le même niveau de **protection que l'air et l'eau**.

Des **sols sains** sont un **allié essentiel dans la lutte contre le changement climatique**: ils sont le plus grand réservoir à carbone terrestre de la planète. En absorbant et en retenant l'eau, ils réduisent le risque d'inondation, de vagues de chaleur et de sécheresse.

La **dégradation des sols** entraîne une **perte de services écosystémiques**, qui sont estimés à environ 38 milliards d'euros par an dans l'UE. À elle seule, l'érosion **coûte aux agriculteurs européens** 1,25 milliard d'euros par an.

diminution des teneurs en matières organiques
salinisation et imperméabilisation des sols
utilisation non durable des sols
surexploitation
pollution
perte de biodiversité

70%

30%

Actions clés dans le cadre de la stratégie en matière de sols

-  **Faire de la gestion durable des sols** la nouvelle norme:
 - Proposer aux propriétaires fonciers un dispositif leur permettant de faire analyser leurs sols gratuitement
 - Promouvoir une gestion durable des sols dans le cadre de la PAC et partager les meilleures pratiques

-  **Agir contre la désertification**
-  **Accroître la recherche, les données et la surveillance relatives aux sols**

-  **Stimuler l'économie circulaire:**
 - Analyser la composition des sols excavés et proposer un **«passeport pour les sols»**
 - Intégrer des **priorités dans l'occupation des terres** pour augmenter la réutilisation des terres et diminuer l'utilisation de nouvelles terres, en vue de **stopper l'augmentation nette de la surface des terres occupée d'ici à 2050**

-  Pour **atténuer le changement climatique et s'y adapter**, envisager de proposer des objectifs juridiquement contraignants pour arrêter le drainage des zones humides et des sols organiques, et pour restaurer les tourbières gérées et drainées

-  **Mobiliser l'engagement sociétal et les ressources financières nécessaires**

-  **Restaurer les sols dégradés et assainir les sites contaminés**

Print ISBN 978-92-76-43084-1 doi:10.2779/46675 KH-01-21-387-FR-C
PDF ISBN 978-92-76-43065-0 doi:10.2779/477585 KH-01-21-387-FR-N

Publications Office of the European Union, 2021 © Union européenne, 2021
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source. Toutes les images © Shutterstock – tous droits réservés.



Office des publications
de l'Union européenne



LIFE08 ENV/E/000129

©LIFE09 ENV/ES/000431